SYSTEME DE QUALIFICATION
JEUX DE LA XXXIVE OLYMPIADE – LA28

Fédération Internationale de Basketball (FIBA)

BASKETBALL 3x3

A. ÉPREUVES	HOMMES	FEMMES
	Tournoi à 12 équipes	Tournoi à 12 équipes

B. PLACES DE QUALIFICATION

B.1. Quota total pour le basketball 3x3 :			Total
PLACES DE QUALIFICATION	44 (11 équipes)	44 (11 équipes)	**88 (22 équipes)**
PLACES PAYS HÔTE	4 (1 équipe)	4 (1 équipe)	**8 (2 équipes)**
TOTAL	48 (12 équipes)	48 (12 équipes)	**96 (24 équipes)**
B.2. Nombre maximum d'athlètes par Comité National Olympique (CNO)			
QUOTA PAR CNO	4 (1 équipe)	4 (1 équipe)	**8 (2 équipes)**
B.3. Mode d'attribution des places			

Les places de qualification sont attribuées aux CNO.

C. ADMISSION DES ATHLÈTES

Tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte olympique en vigueur actuellement, notamment aux Règles 41 (Nationalité des concurrents) et 43 (Code mondial antidopage et Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions), ainsi qu'à la Politique du CIO sur la protection de la catégorie féminine dans le sport olympique et principes directeurs pour les Fédérations Internationales et autres instances dirigeantes sportives (la "Politique").

Seuls les athlètes qui respectent et observent la Charte olympique, la Politique, le Code mondial antidopage, le Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions, les conditions de participation établies par le CIO, ainsi que les règles et politiques de la FIBA, pourront participer aux Jeux Olympiques de LA28.

Critères relatifs à l'âge

C.1. Pour être autorisés à participer aux Jeux Olympiques de LA28, les athlètes doivent être nés le 1er janvier 2010 au plus tard, comme certifié par le passeport utilisé pour la demande d'accréditation.

Autres conditions requises par la FI

C.2. Pour pouvoir participer aux Jeux Olympiques, tous les athlètes devront avoir un compte homologué (profil) sur play.fiba3x3.com (leur admissibilité devra être vérifiée) et avoir participé à au moins deux épreuves de l'une des compétitions suivantes entre le 1er janvier 2026 et le 12 juin 2028 :

- Compétitions officielles 3x3 de la FIBA
- Compétitions d'équipes nationales 3x3 reconnues par la FIBA
- Épreuves de qualification reconnues

Chaque équipe devra être composée de quatre athlètes, dont deux au minimum devront figurer parmi les meilleur(e)s joueurs(euses) de leur pays selon le classement individuel 3x3 de la FIBA pour chaque sexe, au 12 juin 2028, soit deux semaines avant la date limite des inscriptions par sport pour les Jeux Olympiques de LA28. La liste des joueurs(euses) les mieux classé(e)s devra être suffisante pour inclure les 10 premiers(ères) qui n'auront pas participé à la Youth Nations League au cours de l'année civile précédente.

Nonobstant ce qui précède, les athlètes devront également répondre aux critères de nationalité suivants, applicables au basketball 3x3 (comme énoncé dans le règlement interne de la FIBA), pour pouvoir participer aux Jeux Olympiques :

- posséder la nationalité du pays qu'ils représentent ;
- être porteurs d'un passeport du pays représenté émis par les autorités compétentes avant le 1er janvier 2026 ;
- ne pas avoir joué pour l'équipe nationale d'un autre pays lors d'une compétition par équipes nationales de la FIBA ou d'une autre compétition par équipes nationales de basketball 3x3 de la FIBA, sauf sur présentation d'une dérogation spéciale du secrétaire général de la FIBA.

Seuls les CNO dont les fédérations nationales répondent aux critères suivants seront autorisés à participer aux Jeux Olympiques :

- avoir au moins, avant le 1er décembre 2027, un membre de leur personnel titulaire d'un certificat de formation en ligne 3x3 de la FIBA en cours de validité ;

- ne pas avoir fait l'objet d'une suspension ou d'une autre forme de sanction de la part de la FIBA.

D. PRINCIPES DE QUALIFICATION

	Nombre de places de qualification	Épreuves de qualification
HOMMES / FEMMES	**D.1.** **5 hommes** **5 femmes** **(40 athlètes)**	**Classement 3x3 des CNO au 1er décembre 2027 à 12:00 UTC** Les CNO les mieux classés dans chaque catégorie (hommes/femmes) au classement des CNO d'Afrique, d'Europe et d'Amérique, ainsi que les deux CNO les mieux classés dans chaque catégorie (hommes/femmes) au classement des CNO d'Asie et d'Océanie (considérés ensemble, mais avec au moins un CNO d'Asie), obtiendront chacun une place de qualification pour leur CNO pour les Jeux Olympiques de LA28. Le classement des CNO sera établi sur la base des points au classement mondial individuel 3x3 de la FIBA de leurs 20 meilleur(e)s joueurs(euses) nationaux(ales) (possédant un compte homologué sur play.fiba3x3.com) dans la catégorie (hommes/femmes) correspondante, en combinant leurs neuf meilleurs résultats pour chacune des deux années précédentes, respectivement, dans les compétitions officielles 3x3 de la FIBA, les compétitions par équipes nationales de basketball 3x3 reconnues par la FIBA et les épreuves de qualification reconnues. Pour la qualification aux Jeux Olympiques de LA28, les périodes d'un an pour lesquelles les résultats seront pris en compte dans le classement des CNO seront, respectivement, les 12 mois précédant le 1er décembre 2026 et 1er décembre 2027. En cas d'égalité au classement, les CNO ex aequo seront départagés sur la base de leur joueur(euse) le/la mieux classé(e) dans la catégorie (hommes/femmes) correspondante, conformément au classement individuel 3x3 de la FIBA, en tenant compte uniquement des compétitions officielles de basketball 3x3 de la FIBA, des compétitions par équipes nationales de basketball 3x3 reconnues par la FIBA et des épreuves de qualification reconnues. Ce système de partage des égalités s'appliquera en outre à toute situation dans laquelle une place de qualification devra être attribuée dans le cadre de l'un des scénarios expliqués ci-après dans les principes de qualification. Le classement des CNO sera actualisé tous les jours et pourra être consulté sur https://fiba3x3.com/en/olympics/intro.html.
	D.2. **2 hommes**	**Tournoi de qualification olympique 1 (TQO 1) pour l'universalité organisé en 2028 par la FIBA (date et lieu à confirmer)**

HOMMES / FEMMES	**2 femmes** **(16 athlètes)**	Les deux CNO les mieux classés dans chaque catégorie (hommes/femmes) au TQO 1 obtiendront une place de qualification pour les Jeux Olympiques de LA28. Douze équipes par catégorie (hommes/femmes) seront autorisées à participer au TQO 1 conformément aux critères suivants et dans l'ordre ci-après : **1.** Le CNO qui accueille le TQO 1, s'il n'est pas encore qualifié dans la catégorie (hommes/femmes) correspondante pour les Jeux Olympiques de LA28. Si le CNO qui accueille le TQO 1 s'est déjà qualifié par le biais du classement des CNO dans l'une des catégories (hommes/femmes), il pourra proposer un remplaçant à la FIBA dans la catégorie correspondante. 2. Jusqu'à 12 CNO occupant le meilleur rang au classement des CNO dans chaque catégorie (hommes/femmes), non encore qualifiés directement pour les Jeux Olympiques de LA28 par le biais du classement des CNO. 3. Seuls les CNO qui n'auront pas été représentés dans la discipline du basketball 5 contre 5 (hommes ou femmes) lors des deux éditions précédentes des Jeux Olympiques pourront prendre part au TQO 1. 4. Une équipe au minimum et six équipes au maximum par catégorie (hommes/femmes) et par zone (qu'il s'agisse des zones de l'Asie et de l'Océanie regroupées, de l'Amérique, de l'Europe et de l'Afrique) pourront prendre part au TQO 1. Si une équipe nationale invitée refuse l'invitation ou est dans l'incapacité de participer, pour quelque raison que ce soit, au TQO 1 dans une catégorie (hommes/femmes) donnée, l'équipe nationale admissible occupant le rang suivant au classement des CNO dans la catégorie (hommes/femmes) correspondante et non encore qualifiée pour les Jeux Olympiques de LA28 sera invitée à participer au TQO 1, sous réserve des critères susmentionnés. Le classement des CNO sera actualisé tous les jours et pourra être consulté sur https://fiba3x3.com/en/olympics/intro.html.
	D.3. **2 hommes** **2 femmes** **(16 athlètes)**	**Tournoi de qualification olympique (TQO 2) pour le classement 2028 de la FIBA (date et lieu à confirmer)** Les deux CNO les mieux classés au TQO 2 dans chaque catégorie (hommes/femmes) obtiendront chacun une place de qualification pour les Jeux Olympiques de LA28. Douze équipes par catégorie (hommes/femmes) seront autorisées à participer au TQO 2 conformément aux critères suivants et dans l'ordre ci-après : 1. Le CNO qui accueille le TQO 2, s'il n'est pas encore qualifié pour les Jeux Olympiques de LA28. Si le CNO qui accueille le TQO 2 s'est déjà qualifié dans l'une des catégories (hommes/femmes), il pourra proposer un remplaçant à la FIBA dans la catégorie correspondante. 2. Jusqu'à 12 CNO occupant le meilleur rang au classement des CNO, non encore qualifiés pour les Jeux Olympiques de LA28.

HOMMES / FEMMES		3. Une équipe au minimum et six équipes au maximum par catégorie (hommes/femmes) et par zone (qu'il s'agisse des zones de l'Asie et de l'Océanie regroupées, de l'Amérique, de l'Europe et de l'Afrique) pourront prendre part au TQO 2. Si une équipe nationale invitée refuse l'invitation ou est dans l'incapacité de participer au TQO 2, ou s'il reste une place parmi celles énumérées ci-dessus, l'équipe nationale admissible occupant le rang suivant au classement des CNO dans la catégorie (hommes/femmes) correspondante et non encore qualifiée pour les Jeux Olympiques de LA28 sera invitée à participer au TQO 2.
	D.4. **1 homme** **1 femme** **(8 athlètes)**	**Olympic Qualifier Series (OQS), lieu et date à confirmer** Le CNO le mieux classé aux OQS dans chaque catégorie (hommes/femmes) obtiendra une place de qualification pour les Jeux Olympiques de LA28. Huit équipes seront autorisées à participer aux OQS conformément aux critères suivants et dans l'ordre ci-après, jusqu'à ce que le total de huit équipes soit atteint : 1. Le CNO qui accueille les OQS, s'il n'est pas encore qualifié dans la catégorie (hommes/femmes) correspondante pour les Jeux Olympiques de LA28. Si le CNO qui accueille les OQS s'est déjà qualifié dans l'une des catégories, il pourra proposer un remplaçant à la FIBA dans la catégorie correspondante. 2. Le CNO le mieux placé au classement de la Coupe des champions 3x3 2026 de la FIBA, le cas échéant, non encore qualifié pour les Jeux Olympiques de LA28. 3. Le CNO le mieux placé au classement de la Coupe des champions 3x3 2027 de la FIBA, le cas échéant, non encore qualifié pour les Jeux Olympiques de LA28. 4. Le CNO le mieux placé au classement de chacune des Coupes continentales 2027 (Asie et Océanie regroupées, Amérique, Europe et Afrique), le cas échéant, non encore qualifié pour les Jeux Olympiques de LA28. 5. Jusqu'à huit des CNO les mieux placés au classement de la Coupe du monde 3x3 2027 de la FIBA non encore qualifiés pour les Jeux Olympiques de LA28. Si dans une catégorie (hommes/femmes) donnée, une équipe nationale invitée refuse l'invitation ou est dans l'incapacité de participer aux OQS, ou s'il reste une place parmi celles énumérées ci-dessus, l'équipe nationale admissible occupant le rang suivant au classement de la Coupe du monde 3x3 2027 de la FIBA dans la catégorie (hommes/femmes) correspondante et non encore qualifiée pour les Jeux Olympiques de LA28 sera invitée à participer aux OQS.
	D.5. **1 homme** **1 femme** **(8 athlètes)**	**Olympic Qualifier Series (OQS), lieu et date à confirmer** Le CNO le mieux placé dans chaque catégorie (hommes/femmes) aux OQS obtiendra une place de qualification pour les Jeux Olympiques de LA28. Huit équipes par catégorie seront autorisées à participer aux OQS conformément aux critères suivants et dans l'ordre ci-après : 1. Le CNO qui accueille les OQS, s'il n'est pas encore qualifié dans la catégorie (hommes/femmes) correspondante pour les Jeux Olympiques de LA28. Si le CNO qui accueille les OQS s'est déjà qualifié dans l'une des catégories, il pourra proposer un remplaçant à la FIBA dans la catégorie correspondante.

HOMMES / FEMMES		2. Jusqu'à huit CNO occupant le meilleur rang au classement combiné des CNO, non encore qualifiés pour les Jeux Olympiques de LA28. 3. Une équipe au minimum et quatre équipes au maximum par catégorie (hommes/femmes) et par zone (qu'il s'agisse des zones de l'Asie et de l'Océanie regroupées, de l'Amérique, de l'Europe et de l'Afrique) pourront prendre part aux OQS. Si une équipe nationale invitée refuse l'invitation ou est, pour quelque raison que ce soit, dans l'incapacité de participer aux OQS dans une catégorie (hommes/femmes) donnée, l'équipe nationale admissible occupant le rang suivant au classement combiné et non encore qualifiée pour les Jeux Olympiques de LA28 sera invitée à participer aux OQS dans la catégorie (hommes/femmes) correspondante, sous réserve des critères susmentionnés. Le classement combiné des CNO est basé sur la moyenne géométrique des points de classement des hommes et des femmes. Le classement combiné des CNO sera actualisé tous les jours et pourra être consulté sur https://fiba3x3.com/en/olympics/intro.html.
	D.6	**Places pays hôte** Le pays hôte des Jeux Olympiques de LA28 pourra inscrire une équipe par sexe sous réserve de remplir les conditions imposées par le comité central de la FIBA.

E. CONFIRMATION

Confirmation des places de qualification	
E.1.	La FIBA publiera les résultats de chaque tournoi de qualification sur son site web (fiba3x3.com) dans la journée qui suivra la fin du tournoi. La FIBA confirmera par écrit aux CNO concernés, au plus tard le 6 décembre 2027, leur qualification aux Jeux Olympiques de LA28 selon le classement des CNO. Les CNO auront alors 10 jours pour confirmer l'utilisation de ces places, comme indiqué à la section **G. Période de qualification.** Dans les cinq jours suivant la dernière journée de chaque épreuve de qualification (TQO 1, TQO 2 et les deux OQS), la FIBA confirmera par écrit aux CNO les places de qualification qui leur auront été attribuées. Les CNO auront alors 10 jours pour confirmer à la FIBA l'utilisation de ces places, comme indiqué à la section **G. Période de qualification.**
Confirmation des places pays hôte	
E.2.	Le CNO du pays hôte devra avoir confirmé par écrit à la FIBA, le 1er septembre 2026 au plus tard, l'utilisation de ses places pays hôte.

F. RÉATTRIBUTION

Réattribution des places de qualification inutilisées

F.1. Si une place allouée pour les Jeux Olympiques de LA28 n'est pas confirmée par un CNO dans les délais impartis ou est refusée par ce dernier, ou si le CNO est dans l'incapacité de l'utiliser pour quelque raison que ce soit, celle-ci sera réattribuée au CNO admissible non encore qualifié occupant le rang suivant au classement de l'épreuve en question ou sur la base des critères fixés pour obtenir initialement la place de qualification.

Réattribution des places pays hôte inutilisées

F.2. La place pays hôte inutilisée sera réattribuée à l'équipe admissible non encore qualifiée pour les Jeux Olympiques de LA28 occupant le rang suivant au classement des CNO, pour autant que le quota maximum par catégorie (hommes/femmes) soit respecté.

G. PÉRIODE DE QUALIFICATION

Date	Échéance
1er septembre 2026	Le CNO hôte devra avoir confirmé à la FIBA l'utilisation de ses places pays hôte.
1er décembre 2027 (date limite de classement)	**Date limite pour l'attribution des places de qualification sur la base du classement des CNO.**
Dans les cinq jours suivant la date limite de classement	La FIBA devra avoir confirmé par écrit aux CNO les places de qualification qu'ils auront obtenues (notification des places de classement)
Dans un délai de 10 jours après la notification des places de classement (date limite de réponse pour les places de classement)	Les CNO devront avoir confirmé à la FIBA l'utilisation des places de qualification qu'ils auront obtenues.
Dans un délai de 15 jours après la date limite de réponse pour les places de classement	Réattribution par la FIBA de toutes les places de qualification inutilisées
2028 (date à confirmer)	**TQO 1, lieu à confirmer**
Dans les cinq jours suivant la dernière journée du TQO 1	La FIBA devra avoir confirmé par écrit aux CNO les places de qualification qu'ils auront obtenues (notification des places de qualification obtenues à l'issue du TQO 1)
Dans un délai de 10 jours après la notification des places de qualification obtenues à l'issue du TQO 1 (date limite de réponse pour les places de qualification obtenues à l'issue du TQO 1)	Les CNO devront avoir confirmé à la FIBA l'utilisation des places de qualification qu'ils auront obtenues.
Dans les cinq jours suivant la date limite de réponse pour les places de qualification obtenues à l'issue du TQO 1	Réattribution par la FIBA de toutes les places de qualification inutilisées
2028 (date à confirmer)	**TQO 2, lieu à confirmer**
Dans les cinq jours suivant la dernière journée du TQO 2	La FIBA devra avoir confirmé par écrit aux CNO les places de qualification qu'ils auront obtenues (notification des places de qualification obtenues à l'issue du TQO 2)
Dans un délai de 10 jours après la notification des places de	Les CNO devront avoir confirmé à la FIBA l'utilisation des places de qualification qu'ils auront obtenues.

qualification obtenues à l'issue du TQO 2 (date limite de réponse pour les places de qualification obtenues à l'issue du TQO 2)	
Dans les cinq jours suivant la date limite de réponse pour les places de qualification obtenues à l'issue du TQO 2	Réattribution par la FIBA de toutes les places de qualification inutilisées
2028 (date à confirmer)	**OQS, lieu à confirmer**
Dans les cinq jours suivant la dernière journée des OQS	La FIBA devra avoir confirmé par écrit aux CNO les places de qualification qu'ils auront obtenues (notification des places de qualification obtenues à l'issue des OQS)
Dans un délai de 10 jours après la notification des places de qualification obtenues à l'issue des OQS (date limite de réponse pour les places de qualification obtenues à l'issue des OQS)	Les CNO devront avoir confirmé à la FIBA l'utilisation des places de qualification qu'ils auront obtenues.
Dans les cinq jours suivant la date limite de réponse pour les places de qualification obtenues à l'issue des OQS	Réattribution par la FIBA de toutes les places de qualification inutilisées
2028 (date à confirmer)	**OQS, lieu à confirmer**
Dans les cinq jours suivant la dernière journée des OQS	La FIBA devra avoir confirmé par écrit aux CNO les places de qualification qu'ils auront obtenues. (Notification des places de qualification obtenues à l'issue des OQS)
Dans un délai de 10 jours après la notification des places de qualification obtenues à l'issue des OQS (date limite de réponse pour les places de qualification obtenues à l'issue des OQS)	Les CNO devront avoir confirmé à la FIBA l'utilisation des places de qualification qu'ils auront obtenues.
Dans les cinq jours suivant la date limite de réponse pour les places de qualification obtenues à l'issue des OQS	Réattribution par la FIBA de toutes les places de qualification inutilisées
12 juin 2028	Date limite d'admission
24 juin 2028	Réattribution par la FIBA des dernières places de qualification inutilisées

26 juin 2028	**Date limite des inscriptions par sport pour les Jeux Olympiques de LA28**
16-22 juillet 2028	**Jeux Olympiques de LA28 – épreuves de basketball 3x3**